



Banque de Tissus  
TSA 40031  
31059 TOULOUSE  
Cedex 9

**Autorisation de prélèvement  
de PLACENTA**

Ref : DE-BDT-PROC-012-04  
Version : 04  
Applicable le : 10-01-2022



**LETTRÉ D'INFORMATION SUR "LE DON DE PLACENTA"**

Madame,

Votre accouchement va se faire par césarienne. A cette occasion, le placenta peut être adressé à la Banque de Tissus du C.H.U. de TOULOUSE. Une partie du placenta, la membrane amniotique, pourra alors être utilisée pour traiter par greffe des patients atteints d'une maladie grave de l'œil ayant entraîné une détérioration de la cornée.

Le reliquat pourra être utilisé à des fins de recherche médicale ou scientifique pour tester de nouvelles modalités de conservation et cédé à des tiers industriels ou institutionnels.

- ✓ Nous vous demandons donc l'autorisation de conserver ce placenta.
- ✓ Ce don ne peut donner lieu en aucune manière à une rémunération.

Vous pouvez refuser que nous conservions votre placenta sans avoir à vous en justifier.

Si vous acceptez, nous devons vérifier que vous ne présentez pas de contre-indication médicale au don. Pour cela, des renseignements médicaux vous seront demandés et des prélèvements sanguins seront effectués lors de votre hospitalisation pour réaliser, selon les exigences légales, une recherche de marqueurs infectieux concernant les hépatites B, C, le VIH, l'HTLV et la Syphilis. Les résultats seront disponibles sur demande auprès de votre obstétricien.

Un traitement informatique de ces données personnelles (nominatives, administratives et médicales) va être mis en œuvre. Le responsable du traitement de ces données est le CHU de Toulouse. Ces données ne seront accessibles qu'aux professionnels de santé de la banque de tissus du CHU de Toulouse. Elles seront conservées pendant une durée de 30 ans, conformément à la législation. Aucun transfert de ces données à l'extérieur du CHU de Toulouse n'est prévu.

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles) et au règlement général sur la protection des données (règlement UE 2016/679), vous avez un droit d'accès et de rectification sur vos informations personnelles. Dans certains cas, vous pouvez aussi demander la limitation du traitement de vos informations personnelles, vous opposer à certains types de traitement de vos informations personnelles, demander que vos informations personnelles soient effacées. Cependant certaines données préalablement collectées ne pourront peut-être pas être effacées s'il existe d'autre fondement juridique au traitement. Vous pouvez également demander que vos informations personnelles vous soient fournies, à vous ou à un tiers, sous un format numérique (droit de portabilité). Vous pouvez exercer ces droits en contactant la BANQUE DE TISSUS, Hôpital PURPAN – Place du Docteur Baylac – T.S.A. 40031 – 31059 TOULOUSE CEDEX 9 - Tél. 05 61 77 73 32 - [banquetissus.tech@chu-toulouse.fr](mailto:banquetissus.tech@chu-toulouse.fr). Vous pouvez aussi contacter le délégué à la protection des données du CHU de Toulouse : [DPO@chu-toulouse.fr](mailto:DPO@chu-toulouse.fr)

Si malgré les mesures mises en place par le responsable de traitement, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez déposer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données, la CNIL: par courriel [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ou par courrier postal: CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation.

*L'équipe Médicale du Service de Gynécologie Obstétrique,  
Et les Responsables de la Banque de Tissus*



Banque de Tissus  
TSA 40031  
31059 TOULOUSE  
Cedex 9

**Autorisation de prélèvement  
de PLACENTA**

Ref : DE-BDT-PROC-012-04  
Version : 04  
Applicable le : 10-01-2022



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE  
« **BANQUE DE TISSUS** »  
PURPAN – Place du Docteur Baylac – T.S.A. 40031 – 31059 TOULOUSE CEDEX 9  
Tél. 05 61 77 73 32 Télécopie 05 61 77 99 98  
Mail : [banquetissus.tech@chu-toulouse.fr](mailto:banquetissus.tech@chu-toulouse.fr)

***Exemplaire à renvoyer  
à la Banque de Tissus***

**AUTORISATION DE PRELEVEMENT**

**DU PLACENTA**

**CONSETEMENT ECRIT**

Je déclare : *AVOIR LU LA LETTRE D'INFORMATION SUR « LE DON DE PLACENTA », AVANT DE DONNER MON CONSENTEMENT*

*SAVOIR QUE LES INFORMATIONS ME CONCERNANT RESTERONT CONFIDENTIELLES*

Je soussignée : Nom : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Date de naissance : .....

Adresse complète : .....

.....

N° de téléphone : .....

**ACCEPTÉ, LORS DE MON ACCOUCHEMENT,  
QUE LE PLACENTA SOIT RECUEILLI POUR :**

**UTILISATION MEDICALE :**       **oui**  **non**

**UTILISATION SCIENTIFIQUE :**       **oui**  **non**

Fait à : .....

Le : .....

Signature :



Banque de Tissus  
TSA 40031  
31059 TOULOUSE  
Cedex 9

**Autorisation de prélèvement  
de PLACENTA**

Ref : DE-BDT-PROC-012-04  
Version : 04  
Applicable le : 10-01-2022



**LETTRE D'INFORMATION SUR "LE DON DE PLACENTA"**

***Exemplaire  
à remettre  
à la patiente***

Madame,

Votre accouchement va se faire par césarienne. A cette occasion, le placenta peut être adressé à la Banque de Tissus du C.H.U. de TOULOUSE. Une partie du placenta, la membrane amniotique, pourra alors être utilisée pour traiter par greffe des patients atteints d'une maladie grave de l'œil ayant entraîné une détérioration de la cornée.

Le reliquat pourra être utilisé à des fins de recherche médicale ou scientifique pour tester de nouvelles modalités de conservation et cédé à des tiers industriels ou institutionnels.

- ✓ Nous vous demandons donc l'autorisation de conserver ce placenta.
- ✓ Ce don ne peut donner lieu en aucune manière à une rémunération.

Vous pouvez refuser que nous conservions votre placenta sans avoir à vous en justifier.

Si vous acceptez, nous devons vérifier que vous ne présentez pas de contre-indication médicale au don. Pour cela, des renseignements médicaux vous seront demandés et des prélèvements sanguins seront effectués lors de votre hospitalisation pour réaliser, selon les exigences légales, une recherche de marqueurs infectieux concernant les hépatites B, C, le VIH, l'HTLV et la Syphilis. Les résultats seront disponibles sur demande auprès de votre obstétricien.

Un traitement informatique de ces données personnelles (nominatives, administratives et médicales) va être mis en œuvre. Le responsable du traitement de ces données est le CHU de Toulouse. Ces données ne seront accessibles qu'aux professionnels de santé de la banque de tissus du CHU de Toulouse. Elles seront conservées pendant une durée de 30 ans, conformément à la législation. Aucun transfert de ces données à l'extérieur du CHU de Toulouse n'est prévu.

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles) et au règlement général sur la protection des données (règlement UE 2016/679), vous avez un droit d'accès et de rectification sur vos informations personnelles. Dans certains cas, vous pouvez aussi demander la limitation du traitement de vos informations personnelles, vous opposer à certains types de traitement de vos informations personnelles, demander que vos informations personnelles soient effacées. Cependant certaines données préalablement collectées ne pourront peut-être pas être effacées s'il existe d'autre fondement juridique au traitement. Vous pouvez également demander que vos informations personnelles vous soient fournies, à vous ou à un tiers, sous un format numérique (droit de portabilité). Vous pouvez exercer ces droits en contactant la BANQUE DE TISSUS, Hôpital PURPAN – Place du Docteur Baylac – T.S.A. 40031 – 31059 TOULOUSE CEDEX 9 - Tél. 05 61 77 73 32 - [banquetissus.tech@chu-toulouse.fr](mailto:banquetissus.tech@chu-toulouse.fr). Vous pouvez aussi contacter le délégué à la protection des données du CHU de Toulouse : [DPO@chu-toulouse.fr](mailto:DPO@chu-toulouse.fr)

Si malgré les mesures mises en place par le responsable de traitement, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez déposer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données, la CNIL: par courriel [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ou par courrier postal: CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation.

*L'équipe Médicale du Service de Gynécologie Obstétrique,  
Et les Responsables de la Banque de Tissus*

*Fin de document*